

Accompagnement à distance en prévention des surdoses

Un nouveau service de Drogue: aide et référence

Présenté à la Communauté de pratique médicale en dépendance (CMPD)
Par Nancy Rocha, Directrice des services en dépendance et du TéléCounseling

Vendredi 7 novembre 2025



ACCOMPAGNEMENT À
DISTANCE EN PRÉVENTION
DES SURDOSES

un service de



Déclaration de conflit d'intérêt

Je n'ai pas de conflit d'intérêts à déclarer.

En décembre 2024, le service d'accompagnement à distance en prévention des surdoses est devenu un projet-pilote grâce à un financement du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) de Santé Canada, dont les fonds sont administrés au Québec par le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Objectifs de la présentation

- Identifier les principales caractéristiques du service d'Accompagnement à distance en prévention des surdoses de Drogue, aide et référence (ADPS);
- Comprendre l'utilité d'ADPS en tant que ressource de référence ou d'accompagnement à distance pour les patient·e·s à risque de surdose.

Présentation du service DAR – Drogue : aide et référence

- DAR est un service provincial, accessible 24/7 par téléphone et clavardage.
- Il offre écoute, soutien, information et référence aux personnes préoccupées par leur consommation, ainsi qu'à leur entourage.
- Plus de 23 000 personnes contactent Drogue : aide et référence annuellement.

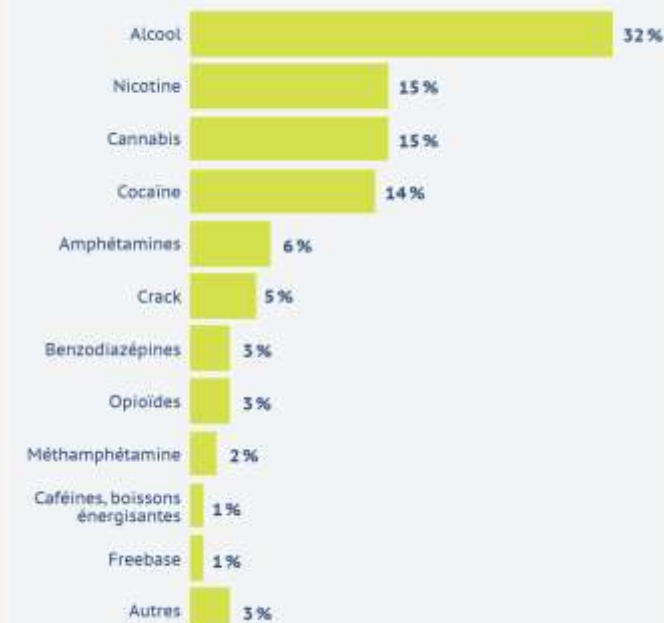
Statistiques

du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Besoins exprimés



Produits mentionnés



Présentation du service

ADPS - Accompagnement à Distance en Prévention des Surdoses

Le service ADPS vient de voir le jour, après un processus élaboré de consultation et de planification.

- Il est disponible depuis le 25 juin en période de rodage, et sera lancé officiellement bientôt ;
- ADPS offre de l'accompagnement pendant la consommation de substances présentant un risque de surdose, afin de permettre du soutien et une intervention si nécessaire.

Le service s'adresse donc à toute personne située au Québec :

- Qui ne veut pas consommer seul·e et/ou qui est préoccupé·e par un risque de surdose ;
- Qui souhaite se faire accompagner pendant qu'elle consomme ; et
- Qui consent à ce que les services d'urgence soient contactés en cas de surdose ou de non-réponse pendant l'intervention.

Présentation du service (suite)

ADPS: Accompagnement à Distance en Prévention des Surdoses

Même numéro de téléphone que DAR - Option ADPS ou DAR

Offert par téléphone ou visioconférence

Offert par des intervenant·e·s spécialement formé·e·s

Un service gratuit, bilingue, et confidentiel

Accessible de 11h du matin à 2h30 du matin, 7 jours sur 7

Pourquoi un service à distance?

- Les sites de consommation supervisée ne sont pas disponibles partout au Québec.
- Outre la distance géographique, l'accessibilité physique, le sentiment de sécurité, les heures d'ouverture, ou l'expulsion temporaire d'un service peuvent en limiter l'accès.
- Les sites qui permettent la consommation par inhalation sont limités.
- Plusieurs personnes ne connaissent pas l'existence des services en réduction des méfaits, ne s'identifient pas avec ce type de service, et/ou préfèrent consommer seul·e·s.
- Les autres services à distance (ex. NORS et Never Use Alone) ont déjà fait leurs preuves. Nous sommes en liaison continue avec des représentant·e·s de NORS pour assurer une complémentarité des services.

Qu'est-ce qui motive une personne à consommer seule? (n = 134)

Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
 Les difficultés d'accès aux services	31	26.05 %
 Ne pas se sentir à sa place dans les services	53	44.54 %
 Envie d'un environnement calme en consommant	77	64.71 %
 Peur de voir d'autres personnes faire des surdoses	19	15.97 %
 Peur de se sentir jugé.e	78	65.55 %
 Envie d'être dans ses affaires	77	64.71 %
 Ne pas se sentir à risque de faire une surdose	33	27.73 %
 Autre	20	16.81 %

Les limites d'un service à distance

Ne pas avoir de contact physique avec la personne appelante limite la possibilité de :

- Lire les signes vitaux et autres indicateurs pour évaluer la situation ;
- Toucher la personne pour l'encourager à se réveiller ;
- Offrir une aide immédiate et faite sur mesure à ses besoins ;
- Accompagner et soutenir la personne après la surdose.

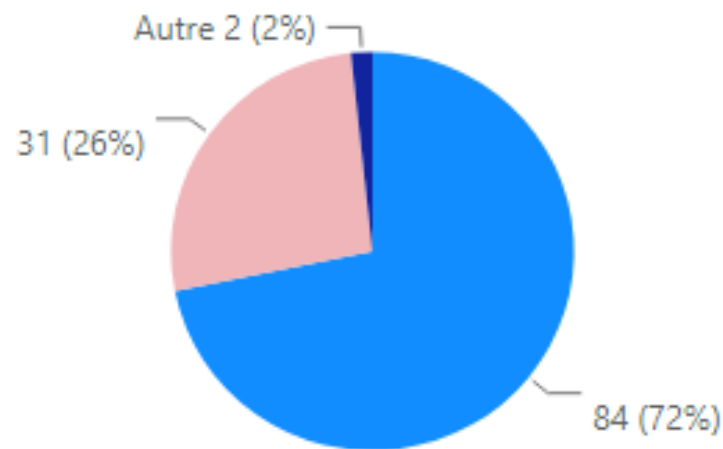
L'intervention en situation de crise, y compris une surdose, dépend d'une tierce partie. Nous sommes actuellement en dialogue avec les services d'urgence du Québec pour optimiser cette collaboration.

Comme service à distance, ADPS ne pourra jamais remplacer les services en personne.

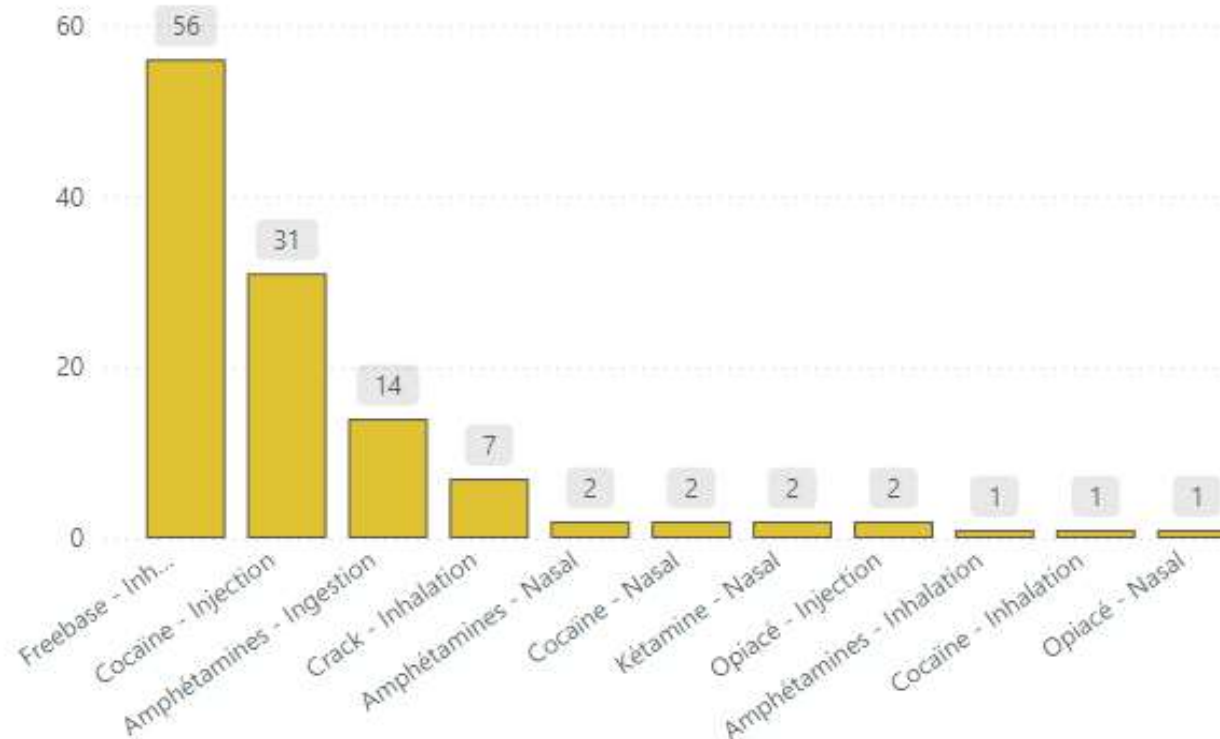
Un outil additionnel dans notre boîte

ADPS reste une option intéressante qui s'ajoute à la boîte d'outils disponibles.
Voici quelques données obtenues depuis l'ouverture du service à la fin juin :

Genre des appelants



Repartition périodique des produits



Merci de nous aider à promouvoir le service !



ACCOMPAGNEMENT À
DISTANCE EN PRÉVENTION
DES SURDOSES

Tu consommes souvent en solo mais tu crains pour ta vie?

Contacte le service ADPS.

**Un.e intervenant.e t'accompagnera et pourra réagir
rapidement en cas de signes de surdose.**



adps.ca



1 800 265-2626

MERCI POUR VOTRE INTÉRÊT !

Centre de Référence du Grand Montréal

3155 rue Hochelaga, bureau 101
H1W 1G4 Montréal, Québec

Contact

Nancy Rocha

Directrice des services en dépendance
et du programme de TéléCounseling
pour le jeu excessif

nancy.rocha@crgm.ca

Suivez-nous



facebook.com/droguelaideetreference



instagram.com/droguelaideetreference



[linkedin.com/company/
centre-de-reference-du-grand-montreal/](https://linkedin.com/company/centre-de-reference-du-grand-montreal/)